



Piloter la lutte contre le harcèlement scolaire

25NDEN0052

Enseignement scolaire

Autoformation

[Ajouter aux favoris](#)

Une série de courts modules pour accompagner les chefs d'établissement dans le pilotage de la lutte contre le harcèlement, à partir de repères, témoignages et ressources.

Présentation

Action de formation

Le bien-être est au cœur de la politique éducative. Les enjeux de santé sont intégrés aux programmes scolaires, l'égalité filles garçons, la lutte contre le harcèlement et les discriminations font l'objet de campagnes tout au long de l'année. Ce pilotage s'appuie sur le programme de lutte contre le harcèlement à l'école déployé depuis 2021 (Programme PHARe) et généralisé à 100% dans les écoles, collèges et lycées depuis la rentrée 2023. Ce module de formation, co-conçu par la Dgesc et l'IH2EF, est destiné prioritairement aux

personnels de direction du second degré souhaitant renforcer leur pilotage sur ces questions vives autour de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Modalités pédagogiques

Le harcèlement à l'École prend différentes formes : violences verbales, psychologiques, physiques. Il frappe des centaines de milliers d'élèves chaque année, avec parfois des conséquences dramatiques. Quels sont les leviers de pilotage et managériaux du chef d'établissement du second degré pour une mise en œuvre efficiente de la lutte contre le harcèlement entre élèves ?

Points forts

Ce module de 2h en autoformation apporte des éléments d'éclairage conceptuels et pragmatiques avec des apports scientifiques de pointe et des témoignages de terrain par des pairs expérimentés. Sa forme modulaire, totalement en autoformation, réalisable en des temps courts (15 minutes) et disponible à tout moment, est adaptée au rythme des cadres.

Informations pratiques



public : personnels de direction



pré-requis: aucun



durée : 2 heures



candidature: auto-inscription libre tout au long de l'année

[Accéder au parcours](#)